

CS ARBORISTE-GRIMPEUR

CONDITIONS D'ACCÈS

Etre âgé au minimum de 18 ans. Etre titulaire au minimum d'un CAPA/BEPA ou d'un diplôme reconnu de niveau équivalent et de spécialité voisine ou justifier d'au moins une année d'activité professionnelle dans le secteur agricole ou dans les métiers connexes à l'agriculture. Satisfaire aux tests : épreuve de grimper et entretien individuel. Bonne condition physique et ne pas souffrir de vertige.

OBJECTIF

Obtention d'un certificat de spécialisation reconnu par le Ministère de l'Agriculture

FORMATION

Durée 1 an dont 16 sem (560h) en centre. Formation en alternance, selon le calendrier distribué en début de formation

MÉTIER PRÉPARÉ

- Grimpeur élagueur

EQUIPEMENTS NECESSAIRES

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France

Equipement individuel de protection, matériel de grimpe, tronçonneuse



CONTENU DE LA FORMATION
par unité capitalisable

- 1 - Etre capable de justifier les interventions à réaliser sur un arbre d'ornement.
 - Connaissances théoriques pour identifier, connaître l'arbre et son fonctionnement, prévoir son évolution, apprécier son état et en déduire les interventions à réaliser.
- 2 - Etre capable de participer à la préparation d'un chantier de taille et de soins aux arbres d'ornement.
 - Préparer un chantier en tenant compte de la réglementation en vigueur, des consignes de sécurité, de l'environnement de l'arbre.
 - Protéger un chantier par une signalisation adéquate.
 - Organiser le chantier : main d'œuvre, matériel, équipements adaptés à l'intervention.
 - Entretenir le matériel en particulier la tronçonneuse.
- 3 - Etre capable de maîtriser les techniques d'accès et de déplacements dans l'arbre dans le respect des règles de sécurité et dans le respect du végétal.
 - Techniques d'ascension dans l'arbre.
 - Techniques de grimper avec longe et corde de rappel, ascension sur corde fixe
 - Autres techniques : échelles, nacelles,...
 - Techniques de déplacement dans l'arbre pour explorer toute la couronne.
- 4- Etre capable d'exécuter dans les règles de l'art les opérations de taille et d'entretien des arbres d'ornement en respectant les règles de sécurité.
 - Adapter son type de taille à l'arbre à l'environnement aux prescriptions au mode de conduite.
 - Effectuer tous les types de taille dans tous les types d'arbres en respectant les angles de coupe et le végétal.
 - Taille de formation, d'entretien, de restriction, de reconstruction, de reconversion.
 - Gérer les produits d'élagage : branches, bois d'œuvre ou de chauffage, broyat
 - Effectuer des travaux d'entretien : haubannage, fertilisation, traitements,...
 - Abattage d'arbres dangereux en toute situation.
 - Démontér les arbres sans rétention, avec rétention en utilisant du matériel adapté.

Journées Portes Ouvertes

6 Février - 20 Mars - 22 Mai 2021

CS

CERTIFICAT DE
SPÉCIALISATION



ARBORISTE-GRIMPEUR

L'ÉCOLE DU SAVOIR VERT Formation professionnelle

43 rue du Général de Gaulle
78490 LE TREMBLAY-SUR-MAULDRÉ

Tél : 01 34 87 99 08
Fax : 01 34 87 88 83
Email : fp@chep78.fr

www.chep78.fr



Internat mixte au coeur du Parc Naturel de la
Haute Vallée de Chevreuse



Formation Professionnelle

